

Motion des personnels de la DGAC

Les personnels des services de la DGAC réunis en assemblée générale le 14 janvier 2010 au siège mandatent leurs organisations syndicales pour tout mettre en œuvre afin de maintenir l'unité de la DGAC dans la Fonction Publique d'Etat.

Ils rejettent toute idée de fusion dans une agence internationale de la navigation aérienne synonyme de démantèlement de la DGAC et de casse sociale pour les personnels.

Ils rejettent les réductions d'effectifs prévus dans le cadre de la RGPP.

Ils exigent une véritable négociation sur les effectifs de la DGAC et la mise en œuvre du FABEC sur un modèle coopératif.

Motion votée à l'unanimité.